Design *Arts* Médias

Consignes aux auteurs

2025-06-19

Envoi des propositions d'articles, quelle que soit la rubrique

Les propositions (de 3000 signes) sont à envoyer à la revue à l'adresse suivante : journal(at)dampress.fr Elles doivent comporter un titre, le prénom et le NOM de l'auteur et quelques lignes de présentation (qualité, rattachement institutionnel ou lieu d'exercice de la profession, une ou deux références bibliographiques).

Dans le cas d'un Dossier thématique, les propositions sont à envoyer à l'adresse des responsables éditoriaux mentionnés dans l'appel à contributions.

Envoi des articles

Pour un Dossier thématique, les articles ne doivent pas dépasser 50 000 signes, espaces compris. Tout envoi inclus, dans l'ordre suivant :

1. Une biographie des auteurs d'environ 350 signes (espaces compris) comportant le prénom (en minuscules) et le nom de l'auteur (en majuscules), sa fonction, son institution de rattachement, son adresse électronique et, éventuellement, un lien électronique vers une page personnelle.
2. Le titre, le texte (indiquant l'emplacement des images sous la forme de : Figure 1. Légende de l'image), les notes de bas de page, la bibliographie respectant les recommandations présentées ci-dessous.
3. Un résumé français (ou en langue originale) du texte d'environ 500 signes (espaces compris), une version anglaise de ce résumé. Les résumés sont accompagnés de 5 mots clés français (ou en langue originale), 5 mots clés anglais.
4. Les images libres de droits fournies dans un dossier distinct du texte, accompagnées des légendes et des attestations relatives aux droits de reproduction. Attention au poids des images.

Présentation générale des textes

Les textes sont à livrer en fichier Word, en Arial, corps 12, interligne 1. Ils sont présentés de la façon la plus simple possible. Les niveaux de titres, paragraphes, citations, et légendes des images sont bien identifiés. Les niveaux des titres et sous-titres doivent être distingués (bannir la numérotation automatique), sans excéder 3 niveaux de titre. On notera : 1. Partie 1, 1.1 Sous-partie, etc.

Les paragraphes ne débutent pas par un retrait (marge de gauche). Ils ne sont pas séparés par des sauts de ligne au sein d'une même partie ou sous-partie.

Majuscules et sigles

Accentuer les capitales.

Pour mettre en évidence un mot ou groupe de mots, utiliser l'italique plutôt que le gras.

Les sigles sont indiqués sans points. Ils doivent être développés en note de bas de page la première fois où ils apparaissent dans le texte et sont écrits en majuscules (ex. : RATP, CNRS). En revanche les acronymes (ceux qui se prononcent aisément comme Unesco ou Afnor par ex.) s'écrivent en minuscules avec une majuscule initiale. Les sigles de moins de 4 lettres sont systématiquement en majuscules (ex. : ONU, PDG).

Les titres (de livres, de films, d'œuvre…) et les mots en langue étrangère doivent être écrits en italique.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-18 02:21:48, depuis le 216.73.216.45

La ponctuation

Ne pas mettre d'espace avant la virgule et le point.

Le point-virgule, le point d'exclamation, le deux-points et les guillemets sont précédés d'une espace insécable et suivis d'une espace.

Les points de suspension : se collent au mot qui les précède et se séparent du mot qui les suit par le blanc normal de la ligne.

Les citations

Elles se font en caractère romain et sont encadrées par des guillemets « français »

Lorsqu'une citation en inclut une autre, la citation intérieure doit être signalée par des guillemets "anglais".

Pour une citation, on n'utilise jamais des guillemets et de l'italique, sauf pour des citations en langue étrangère (qui devront être traduites en note de bas de page), ou pour les citations de plus de trois lignes. Elle se place en retrait par rapport à la marge de gauche.

Les notes et la bibliographie

Les références doivent être indiquées dans une note de bas de page (en Arial 12) et dans la bibliographie (en Arial 12) mais ne font pas l'objet d'un appel dans le texte entre parenthèses (Dupont, 2020).

Les appels de notes figurent dans le texte en exposant et en numérotation continue. Les notes sont placées en bas de la page concernée.

Quand un appel de note concerne une citation, l'exposant se place à l'intérieur des guillemets, collé au dernier mot

Dans la liste bibliographique, les références sont présentées par ordre alphabétique.

Les abréviations suivantes sont en italique : *ibidem*, *op. cit.*, *cf.*

Pour mentionner page 26 et suivantes, écrire : p. 26 *sq.*

Rédaction des notes et bibliographies

Les notes et les bibliographies sont rédigées de la façon suivante (une virgule sépare chacun des éléments) : NOM Prénom en entier, *titre en italique*, ville, éditeur, coll. « XXXX », traduit par XXX, année, p. XXX.

Dans le cas où la référence est un article au sein d'un ouvrage collectif, mettre entre guillemets le titre de l'article, et en italique le titre du livre : NOM Prénom en entier, « titre d'article entre guillemets », dans NOM Prénom en entier, *titre en italique de l'ouvrage*, ville, éditeur, coll. « XXX », traduit par XXX, année, p. XXX.

Dans le cas où la référence est un article au sein d'une revue, mettre entre guillemets le titre de l'article, et en italique le titre de la revue : NOM Prénom en entier, « titre d'article entre guillemets », *titre en italique de la revue*, n° XX, mois/année, p. XXX.

La première occurrence bibliographique doit comprendre, en note de bas de page, la totalité des éléments nécessaires à une référence. Pour les occurrences ultérieures :

1. utiliser *op.cit.* pour désigner un ouvrage cité en note plus haut dans le texte : en italique et

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-18 02:21:48, depuis le 216.73.216.45

précédé du nom de l'auteur et du titre de l'ouvrage.

2. utiliser *Ibidem* qui renvoie aux mêmes références que la note qui précède immédiatement. Le terme est à placer en *italique* et simplement suivi du numéro de page, par ex. : *Ibidem*, p. 45. Si la même référence se suit dans plusieurs des notes de bas de page : utiliser *Ibid*., puis *Id*., ces mentions étant suivies du numéro de page si cette dernière est différente, ou telles quelles si la page est identique.

Si plusieurs éditions d'un même ouvrage sont citées :

NOM Prénom en entier, *titre en italique de l'ouvrage*, ville, éditeur de la première édition, année, page ; rééd. NOM Prénom en entier, *titre en italique de l'ouvrage*, ville, éditeur de l'édition consultée, année, pages.

Les images

Les images doivent être fournies par les auteurs et envoyées séparément en format jpeg : format minimum : 800 x 600 pixels, format optimum : 2 048 x 1 520 pixels.

Si elles sont trop lourdes, elles pourront être réduites. En revanche, si elles sont plus petites que le format minimum indiqué, elles ne pourront pas être utilisées.

L'emplacement des images doit être indiqué dans le texte par la légende : Figure 1.La légende l'image.

Fournir les légendes (brèves) et la liste des sources.

Les images doivent être libres de droits : fournir toutes les attestations. Dans le cas où une image nécessaire au propos ne serait pas libre de droit, indiquer un lien internet en note de bas de page. En cas de litige, la revue ne sera pas tenue pour responsable.

Toutes ces consignes s'appliquent à l'ensemble des rubriques.

La seule différence tient aux nombres de signes. Les articles pour Critiques, Paroles d'Auteurs et Varia n'excèderont pas 35 000 signes (espaces compris)

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-18 02:21:48, depuis le 216.73.216.45